

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice - Solidarité



MINISTERE DE LA SANTE DE L'HYGIENE PUBLIQUE

**PROJET REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE
L'OUEST ET DU CENTRE (PRSS-AOC)**

TERMES DE REFERENCE

**SERVICES DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX COMPTABLES
DU PROJET POUR LES REGIONS DE N'ZEREKORE**

Juillet 2025

Termes de Référence pour le recrutement de d'un Comptable pour le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC)

I. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Objectif du Projet

Renforcer la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé à prévenir, détecter et répondre aux urgences sanitaires en Guinée

Le Projet comprend les Composantes suivantes :

Composante 1 : Prévention des urgences sanitaires. Ce volet vise à renforcer les capacités de la région à prévenir les urgences sanitaires en améliorant la planification et la gestion des ressources de sécurité sanitaire et en prévenant et minimisant les impacts des menaces sanitaires telles que les zoonoses et la résistance aux antimicrobiens. Cette composante comporte deux sous composantes : (i) Gouvernance, planification et gestion de la sécurité sanitaire et (ii) Renforcement du programme " Une seule santé " et lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Composante 2 : Détection des urgences sanitaires. Ce volet vise à renforcer les capacités requises pour détecter à temps les menaces sanitaires éventuelles grâce à des systèmes de surveillance multisectoriels et à des mécanismes de partage des données à l'intérieur et au-delà des frontières, à de solides réseaux régionaux de laboratoires et à la main-d'œuvre multisectorielle et intégrée requise pour permettre la détection précoce des urgences sanitaires. Cette composante comporte trois sous composantes : (i) Surveillance collaborative ; Qualité et capacité des laboratoires et Ressources humaines multidisciplinaires pour les urgences sanitaires.

Composante 3. Réponse aux urgences sanitaires. Ce volet vise à renforcer et à maintenir les capacités permettant d'éviter qu'un foyer ne devienne une épidémie ou une pandémie, en mettant l'accent sur la lutte contre les maladies et sur une réponse efficace aux situations d'urgence sanitaire. Cette composante comporte deux sous composantes : (i) Gestion des urgences sanitaires et (ii) Prestation de services de santé en cas d'urgence sanitaire.

Composante 4. Gestion du programme et capacité institutionnelle (6 millions de dollars IDA). Cette sous-composante soutiendra l'engagement de partenaires de développement clés tels que l'OMS pour fournir une assistance technique et un soutien à la mise en œuvre. Une fois que le projet sera effectif, l'unité de coordination du projet (PCU) engagera des consultants à court terme pour soutenir la mise en œuvre selon les besoins.

Composante 5 : Composante de réponse d'urgence contingente.

1.2 OBJECTIF DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre pour une couverture national. Il est prévu qu'une partie de ce montant soit utilisé pour le **recrutement d'un Comptable Régional** pour la Région de N'Zérékoré.

II. MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES

Position : Placé(e)s sous l'autorité du Coordinateur National du Projet, le Comptable recruté rend compte de toutes leurs activités relatives à la gestion comptable, budgétaire et financière du projet au Responsable Administratif et Financier du Projet.

Responsabilités : Dans l'exercice de leurs fonctions, le Comptable doit assumer les fonctions et tâches principales suivantes :

- Comptabilité et Trésorerie
 - Tenue à jour de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet;
 - Gestion et suivi des opérations financières du Compte Désigné (engagement, retrait, règlement, états de rapprochement bancaires) du Projet et des paiements directs ;
 - Archivage des pièces comptables des dépenses de l'UTR ;
 - Archivage des pièces justificatives de dépenses effectuées par les structures déconcentrées et décentralisées relatives aux avances de fonds qui leur sont accordées ;
 - Suivi des procédures pour les paiements à tous les niveaux du Projet, la transmission et la prise en compte des pièces justificatives des dépenses
 - Saisie de la comptabilité dans le logiciel Comptable
 - Analyse hebdomadaire des comptes et l'identification des éventuelles régularisations à soumettre à l'approbation du RAF du projet ;
 - Préparation des états de rapprochement bancaire des Comptes bancaires mensuellement et dans les délais.
- Procédures, audit et contrôle :
 - Respect des procédures d'éligibilité des dépenses, d'efficacité de la gestion financière; et de transparence dans l'utilisation des ressources;
 - Participation à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution budgétaires et financières du projet ;
 - Préparation et assistance aux missions d'audit financier interne et externe;
- Acquisition (en collaboration avec le Responsable de la Passation des Marchés)
 - Suivi des acquisitions des biens et services, de leur codification, de leur prise annuelle de l'inventaire, du suivi de leur bonne utilisation ;
 - Gestion et suivi des immobilisations mises à disposition du projet.
- Décaissement et approvisionnement:
 - Préparation des demandes de retrait de fonds (sous la supervision du RAF) et toute la documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives de l'IDA ;
 - Préparation des demandes de paiements et/ou de remboursement et assurer leur suivi ;
- Autres
 - Exécution de toutes autres tâches que pourrait lui confier le RAF ou le Coordinateur National du projet dans le cadre de ses fonctions.

III. PROFIL DU CANDIDAT

Les candidats devront avoir :

- Diplôme d'un niveau minimum Bac + 3 en comptabilité, Gestion et finance ;
- Au minimum 3 années d'expérience en comptabilité et gestion dont deux années minimums dans la comptabilité des projets de développement financés par un bailleur de fonds ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Très bonne connaissance de l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de comptabilité et des connaissances dans la gestion des données informatisées. Une bonne connaissance d'un logiciel de gestion de Projet tels que TOMPRO serait un atout ;
- Bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, la connaissance spécifique des procédures de la Banque mondiale sera un atout ;
- De bonnes références au cours des trois dernières années faisant état d'une aptitude à organiser son travail, et d'une intégrité professionnelle. Une enquête de moralité sera effectuée avant signature du contrat ;
- Bonne capacité de travail en groupe et dans un environnement sous pression.

IV. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

Les performances du comptable seront évaluées annuellement par le Coordonnateur du Projet après avis du RAF, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale. La première évaluation sera faite après six mois de travail (période d'essai), par la suite les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

V. DUREE DE LA MISSION

La durée des prestations du Comptable sera d'une durée maximale égale à la durée du projet. Le contrat y relatif sera établi sur la base de la performance et sera à ce titre reconduit annuellement sur la base des résultats d'évaluation des performances.

VI. METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le Comptable Régional sera sélectionné suivant la méthode de **Sélection de Consultants Individuel**, conformément aux procédures en vigueur de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

La sélection se fera en deux étapes, une étape d'étude de dossier qui évaluera la formation académique et les expériences à l'issue de laquelle une liste courte des candidats qui remplissent les critères sera élaborée et une étape d'interview qui évaluera les connaissances techniques, professionnelles ainsi que les qualités personnelles des candidats. Le choix final qui portera sur l'un des candidats retenus à l'étape précédente se fera sur la base des résultats de l'interview/test.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023, « le Règlement de passation des marchés » : les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts (voir paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI).